

BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2017 Numéro 52

Sommaire

- Page 1
> Le Mot du Maire
> Cérémonie des voeux
- Page 2
> Infos mairie et état civil
- Page 3
> CSV
> Vivre ensemble
- Page 4
> Nouveau nom pour la place de la poste
- Page 5
> Légion d'honneur à Marie-Françoise Gondard-Argenti
- Page 6
> Goûter des anciens
> Le 11 novembre avec Harmonie
- Page 7
> La CAF
- Page 8
> Nouveaux compteurs électriques
> SIEA
- Page 9
> Prime d'isolation
- Page 10
> Infos préfecture
- Page 11
> Formation USDIS
> Prévention des vols
- Page 12
> La poste
> Calendrier des manifestations

Le Mot du Maire

Inventée par une technostructure pernicieuse et dogmatique, alliée à un Parlement aux ordres de celle-ci, la loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République pourrait bien se transformer en Naufrage Organisé des Territoires Ruraux efficaces.

En effet la dilution forcée de l'échelon communal dans l'intercommunalité dépouille les communes de leurs compétences historiques avec obligation de leur transfert d'ici 2020.

Le concept d'une intercommunalité voulue et non subie est bafoué par l'Etat qui entend bien ne plus laisser aux élus le choix et la liberté de décider pour eux-mêmes ce qui est favorable aux collectivités dont ils ont la charge et la responsabilité.

L'objectif de la loi NOTRe était de simplifier, clarifier et économiser, pas démanteler notre organisation territoriale.

Le monde rural ne peut être géré par des théories, il est régi par la réalité. Je ne suis pas pour l'immobilisme, au contraire un changement de cap audacieux doit moderniser et équilibrer notre ruralité, et pour cela nous avons besoin de repères politiques stables, de discours politiques cohérents et d'hommes politiques compétents et honnêtes, afin de donner des gages de confiance aux collectivités.

« J'ai souvent remarqué que les cocus épousaient de préférence des femmes adultères » disait Alphonse Allais, et moi je constate que très souvent, les déçus votaient plutôt pour des personnes manipulatrices et égocentriques. »

Les élus méprisés ne seront sans doute pas disposés longtemps à subir cette vision techniquement inadaptée de leur territoire et l'incompréhension et le désarroi d'aujourd'hui pourrait bien demain évoluer en colère pour retrouver la liberté et les moyens d'action au service de leurs concitoyens.

« CE QUI ÉCLAIRE L'EXISTENCE, C'EST L'ESPÉRANCE » !

*Cette noble citation de Jean d'Ormesson me remplit d'optimisme !
Je vous souhaite de merveilleuses fêtes de Noël et une excellente année 2018.*

Claude Juillet

La cérémonie des Voeux
aura lieu le **13 janvier 2018 à 19 h**
à la **Maison de pays.**

Tirage des rois

Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h - Jeudi 8h30-12h. Accueil téléphonique à partir de 8h.
Tél : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27 - Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : champagne-en-Valromey.fr

Fermeture du secrétariat de mairie : Du 26 au 27 décembre 2017 inclus - Du 2 au 3 janvier 2018 inclus
Permanence le samedi 30 décembre de 9h à 12h pour les dernières inscriptions sur la liste électorale

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : Du lundi au vendredi 8h30-12h30, samedi 9h-12h
Tél 04 79 81 28 26

Fermeture de l'Agence Postale Communale : Du 26 décembre 2017 au 1er janvier 2018 inclus

OFFICE DE TOURISME DE CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Horaires : Lundi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h, 14h-17h

SOUS-PREFECTURE DE BELLEY

Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h, mercredi fermé
Permis de conduire et cartes grises uniquement

TRAVAUX

Les travaux de reconstruction du bâtiment situé à côté de l'église Place Brillat Savarin débuteront le 15 janvier pour une durée de 20 mois. Il est prévu par la SEMCODA la création de 5 logements et d'un bar restaurant.

PACS

A compter du 1er novembre 2017, la gestion des PACS sera assurée par les officiers de l'état civil dans votre mairie aux lieux et place des greffes des tribunaux d'instance. Pour plus de renseignement connectez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Marie FIORINI, née le 18 janvier 2017, fille de Alexandre FIORONO et de Cécile BILLOIS, domiciliés 206 rue des dieux Lignod
Elicia ALONSO, née le 5 février 2017, fille de Damien ALONSO et de Alice THEVENET, domiciliés 25 chemin de Chantaboz
Liyah GHOUDANE, née le 5 avril 2017, fille de Soufian GHOUDANE et de Sofia CHABOUN domiciliés 160 route du Col de Richemont
Anna COURTADON, née le 26 juin 2017, fille de Pierre COURTADON et d'Alexandra JUILLET domiciliés 319 route de Passin
Océane GAILLARD, née le 12 juillet 2017, fille de Mathieu GAILLARD et de Kelly CACCHIONI, domiciliés 100 chemin des Andes

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé

MARIAGES

Stéphane BRACHET et Pauline SPADONI, le 15 avril 2017
William BONNARD et Amandine GUILLOT, le 24 juin 2017
Jean-Paul CHAUVIN et Anne CASSANI, le 8 juillet 2017

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux

DÉCÈS

André MENINELLI, 28 mai 2017
Martine MILETO, 31 mai 2017
Bernard PANISSET, 18 juillet 2017
Christian THOMAS, 25 juillet 2017
Anne-Marie SERPOL, 5 août 2017

Marie-Pierrette JACQUIN, 28 juillet 2017
René CHAPPOTTON, 30 juillet 2017
Dany PLICHON, 9 septembre 2017
Hélène GOËRY, 13 octobre 2017

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

Le Club de Foot du CS Valromey, à l'occasion du 60ème anniversaire de son inscription au district de l'Ain cette année, et pour l'occasion s'est vu remettre, par le Président du District de l'Ain Mr JANNET, deux plaques anniversaire.

Une plaque offerte par la Fédération Française de Football et l'autre plaque offerte par le district de l'Ain, à cette occasion le club a invité tous ses partenaires, artisans, commerçants, municipalités au pluriel car le CSVALROMEY regroupe des joueurs de toutes les communes voisines de CHAMPAGNE EN VALROMEY sans oublier Mr EMIN et Mme MEURIAU Conseillers Départementaux qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.

Le club a un peu changé de visage la présidence est partagée entre Arnaud DEVERGNE et Yohan OHMET, ce dernier sera seul à la barre à partir de l'année prochaine.

Le club compte cette année 102 licenciés :U7 16 joueurs et joueuses, entraîneur et trésorière Virginie COURTINE, U9 9 joueurs et joueuses, entraîneur Sylvain VAROUX, U11 21 joueurs et joueuses entraîneurs Patrice BEJAT & Benjamin GODET, U13 23 joueurs et joueuses entraîneurs Alain CHEVALLIER & Arnaud MARTINAND, Séniors 23 joueurs entraîneurs Julien GOUD & Gregory PLACIAL

Et enfin le meilleur pour la fin un petit groupe de vétérans se retrouve le vendredi soir pour s'amuser et ils sont en moyenne une quinzaine ce groupe est dirigé par Sylvain VAROUX, si ça vous intéresse...

Bien sûr nous n'oublions pas les dirigeants: René RIAUTIER, Mathieu COURTINE, Christophe CHARVET, Thierry BILLON, Roland GOUD.

Et bien sûr

UN GRAND MERCI AUX PARENTS

Arnaud MARTINAND



Le vivre ensemble : quelques rappels

Ces derniers mois la mairie a été informée de plusieurs dérapages concernant le vivre ensemble qui inspirent cette courte mise au point.

Les tailles d'arbres et de haies dans les jardins en fin d'été et en automne produisent une quantité importante de déchets verts dont il est toujours un peu fastidieux de se débarrasser. C'est pourquoi il y a encore et toujours des concitoyens qui brûlent leurs déchets verts...ce qui est INTERDIT. Deux solutions s'offrent à nous: les broyer et en faire un paillis ou les mettre dans son coffre de voiture ou sa remorque et les porter à la déchèterie. La municipalité, les voisins et la nature remercient les «enfumeurs» repentis.

A propos de feux,...il est rappelé que les poteaux d'incendie sont exclusivement réservés au service incendie et ne doivent pas être utilisés à des fins privées sans l'accord notifié du gestionnaire d'eau potable (SODEVAL). Les infractions sont passibles d'amende.

Enfin, **un petit mot sur les PAV** un an après leur mise en place. Il semble que le système fonctionne plutôt bien et que, après une mise en route un peu chaotique, chacun(e) ait adopté de bonnes habitudes de tri sélectif. Il reste cependant encore quelques efforts à faire en ne laissant, par exemple, pas de cartons ou de cagettes près des conteneurs. On peut espérer que plus nous faisons l'effort de laisser la zone autour des PAV parfaitement propre, moins les personnes indélicates laisseront des détritrus au pied des conteneurs comme cela a pu être parfois constaté avec le dépôt de gros sacs poubelles. Certes, des incivilités flagrantes de ce genre ne pourront pas être évitées à 100% mais il est clair également que «le propre appelle le propre».

La municipalité remercie chacune et chacun pour les efforts consentis afin de garder notre environnement le plus parfait possible.

Jacques TARDY

Une place à Champagne au nom du Docteur Louis Bondet

Le conseil municipal en décidant lors de sa séance du 28 août 2017 de nommer « place du Docteur Louis BONDET » la place face à la mairie de Champagne en Valromey sur laquelle se trouvent la poste, le monument aux morts et qui accueille le marché et un parking a voulu témoigner la reconnaissance du Valromey à celui qui pendant plus de soixante ans a aimé et servi sa population. La place prendra son nouveau nom en début d'année prochaine.

Le Docteur Louis BONDET un médecin de campagne d'autrefois

Le Docteur Louis BONDET, né à Bellegarde le 8 mai 1873, s'est installé à Champagne en 1900 comme médecin, ses études terminées et a épousé l'année suivante une Valromeysanne, Laure CHABOUX, fille du notaire de Champagne.

A sa mort le 5 avril 1968, le Progrès écrivait « Le bon Docteur BONDET vient de s'éteindre chez lui, à la fin de sa quatre-vingt quinzième année et le Valromey perd là une belle figure de médecin de campagne du début du siècle ». Cette phrase résume le Docteur BONDET

Médecin pendant plus de soixante années dans le Valromey, à une époque où les liaisons étaient beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui, où les séjours à l'hôpital et l'intervention de spécialistes étaient l'exception, où la population ne pouvait compter sur l'aide de la sécurité sociale, le Docteur BONDET a toujours su apporter des soins à tous ceux qui faisaient appel à lui, même dans les fermes et villages éloignés, par tous les temps, le jour comme la nuit sans prendre de congés.

Pour se déplacer il a utilisé au fil des années, de la voiture ou du traîneau à cheval jusqu'à l'automobile traction avant noire, pour soigner il a dû mener à bien les accouchements, les soins dentaires et maints actes chirurgicaux, pour ses honoraires il savait élégamment les oublier pour privilégier l'achat des médicaments nécessaires.

Homme de devoir, excellent praticien, d'une grande modestie et d'une inépuisable bonté, la médecine était pour lui un véritable sacerdoce. Il apportait aux foyers inquiets du Valromey, outre les soins de sa science, la sagesse de ses conseils et le réconfort de sa présence.



Le Docteur BONDET en 1958 lors de la remise de la légion d'honneur par le Général BOULANGEOT, maire de Champagne. La médaille de vermeille des épidémies lui fut décernée pour ses services au sein des formations sanitaires de la zone des armées pendant la guerre de 1914-1918, puis l'attribution de la croix de chevalier de Légion d'honneur récompensa en 1958 ses services auprès des Valromeysans.

Le Docteur BONDET en 1952 dans son jardin

Tous ses petits-enfants et même certains de ses arrière-petits-enfants et leurs enfants sont restés très attachés au Valromey. Il reste un exemple pour eux. En tant que petite fille du Docteur BONDET, il m'arrive encore aujourd'hui de rencontrer des Valromeysans qui me disent très émus et reconnaissants avoir été mis au monde ou avoir été soignés par le Docteur BONDET.

Je me souviens l'année avant sa mort en 1967 lors d'un séjour chez lui à Champagne, l'esprit toujours en éveil, il s'intéressait et me questionnait sur l'actualité (la guerre des six jours entre Israël et les pays arabes voisins, le 1er sous-marin nucléaire français le Redoutable, la marée noire causée par le Torrey canyon.....) lui qui avait si peu quitté son village pour rester au service de ses patients.

Eveline BONDET



Légion d'honneur à Marie-Françoise Gondard-Argenti

Madame Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI, chirurgien dentiste a été élevée au rang de chevalier de l'ordre de la légion d'honneur le 19 janvier 2017 à l'Hôtel du Châtelet et c'est Madame la ministre du travail Myriam EL KHOMRI qui a remis cette haute distinction. Cette remise de légion d'honneur de femme à femme est un symbole fort.

« Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir, en ces murs du ministère du Travail, avec vos proches, pour vous élever au rang de chevalier – on ne dit malheureusement pas 'chevalière' de l'ordre national de la légion d'Honneur. »
Madame EL KHOMRI a rendu hommage au travail et à l'engagement de Madame Marie-Françoise GONDARD.

Cette reconnaissance de la nation est le couronnement d'une carrière et d'un engagement comme :

- .Administratrice puis 2ème et 1ere vice présidente au sein de la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD).
- . Secrétaire générale de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) de l'Ain et Régionale.
- . Présidente de l'Association pour le Paritarisme dans les Cabinets Dentaires Libéraux (APCDL)
- . Elue locale sur la commune de Champagne en Valromey pendant 12 ans.

Marie Françoise GONDARD-ARGENTI est d'origine italienne par sa maman et 3ème de la fratrie et unique fille, elle a appris très tôt le sens du mot combat ! Car ses frères lui ont forgé le caractère en lui lançant des défis et elle a mis un point d'honneur à se fixer des objectifs et être déterminée pour y arriver.

Ses études à la faculté d'odontologie de Lyon terminées, elle s'installe à Champagne en Valromey pendant plus de 20 ans en rachetant le cabinet dentaire du dentiste qui la soignait enfant. Par la suite elle exerce sa profession à Hauteville-Lompnes.

Son sens du dialogue, sa connaissance du champ syndical, son indéniable expertise, sa capacité à embrasser des sujets techniquement complexes, ses qualités managériales et humaines, son savoir faire sont autant d'atouts concentrés en une seule personne.

Il nous tenait à cœur d'honorer une belle personnalité comme la vôtre, aussi nous vous félicitons pour ce formidable parcours. Nous sommes certains que de nouveaux horizons et enjeux se pointeront afin de satisfaire votre soif du combat.

Marcelle GAILLARD



Nouveaux compteurs électriques

Des nouveaux compteurs
pour une meilleure maîtrise des consommations d'électricité



Dans l'Ain, le déploiement du compteur Linky vient de démarrer et s'échelonne jusqu'à fin 2020. En France, près de 7 millions de compteurs Linky sont déjà installés et offrent la possibilité à chacun de visualiser sa consommation d'électricité pour pouvoir mieux la maîtriser.

Dans cette optique, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain- ALEC 01 et Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité ont signé une convention de partenariat avec pour objectif de faciliter l'information des habitants sur le compteur communicant Linky et de proposer des conseils pour réduire les consommations d'électricité.

En tant qu'Espace INFO ENERGIE du département de l'Ain, l'ALEC 01 propose d'intervenir auprès des habitants pour les conseiller, en toute objectivité et indépendance, sur la réduction de leur consommation d'électricité.

Des permanences seront organisées à Champagne-en-Valromey, des brochures seront diffusées sur le site internet de la commune <http://champagne-en-valromey.fr> et en Mairie. Vous serez informés des dates des permanences sur le panneau lumineux ainsi que dans les prochains bulletins d'information.

Delphine LA BATIE



SIEA

Soutien de l'Etat, de la Région et du Département :
un signe fort pour le réseau publique de Fibre Optique Li@in

Li@in en chiffres à ce jour (oct.2017) :

198 communes desservies partiellement ou totalement

3 500km de fibre déployés

86 500 logements et bâtiments professionnels éligibles

143 Zones d'Activités ouvertes au THD

30 000 Abonnés en service FTTH

30 Opérateurs partenaires dont 2 nationaux

Objectifs du Réseau Li@in d'ici 2021 :

393 communes fibrées

265 000 logements et bâtiments professionnels raccordés

8 500 km de fibre déployés

« Il est essentiel de rappeler le caractère pionnier de notre réseau de fibre optique commencé dès 2017, de rappeler également que le caractère atypique de notre projet, auquel nous tenons, réside dans le fait que le SIEA est un syndicat de communes et que notre déploiement est réalisé sur tout le département, y compris et en particulier les communes rurales qui étaient les moins bien desservies en accès internet et les zones d'activités. C'est dans cet esprit que nous continuons, sans oublier les bourg-centres qui ont, eux aussi, besoin du très haut débit.

Dans une France qui construit des métropoles, il faut que les élus des territoires ruraux aient l'objectif d'apporter à leurs concitoyens les services indispensables et légitimes auxquels ils ont droit, le très haut débit est un de ces services et c'est dans cet état d'esprit que j'exerce ma présidence du SIEA.. »

Walter MARTIN, Président du SIEA

Le goûter des aînés

La municipalité, ce 21 octobre, a décidé d'innover en proposant un goûter au lieu du traditionnel repas et d'assister à un agréable spectacle sur le thème cabaret avec l'orchestre Fred Kohler.

Après le mot de bienvenue, et en excusant l'absence de Monsieur le Maire, la bonne humeur a régné tout au long de l'après-midi au rythme d'un spectacle de grande qualité et plein d'humour, avec son trompettiste, sa chanteuse reprenant entre autres des chansons d'Edith Piaf etc... L'assemblée s'est aussi laissée charmer par les deux magnifiques danseuses qui ont enchaîné les tableaux avec grâce et élégance. Des costumes toujours plus beaux et différents en passant du charleston des années folles, de la country au french cancan, l'assistance, n'a pas hésité à chaleureusement applaudir les artistes tout en dégustant les délicieuses pâtisseries réalisées par la boulangerie pâtisserie La Valromeysanne accompagnées de jus de fruits, café, pétillant etc...

Les aînés sont repartis non sans féliciter l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal qui a organisé ce rendez-vous sans aucune fausse note afin de profiter de ces moments comme on les aime, juste pour le plaisir d'être ensemble.

Evelyne SERPOL



Commémoration du 11 novembre 2017

Des habitants se sont retrouvés au Monument aux Morts de Champagne en Valromey pour le traditionnel dépôt de gerbe afin d'honorer les personnes qui ont perdu la vie au cours de la guerre 1914-1918.

Puis, devant la stèle de la paix, avec l'accompagnement de l'Arène de Virieu le Grand (association musicale) qui a interprété magnifiquement la Marseillaise et d'autres musiques de circonstance, des écoliers de l'école Publique Louis Douillet ont lu une lettre et récité des poèmes rappelant combien la paix est essentielle à préserver.

« Ces récits témoignent de la réalité de la guerre, de son atrocité, de son inhumanité, mais rappelons-nous que la liberté dont nous jouissons est aussi due à l'engagement de femmes et d'hommes qui ont sacrifié leur vie pour la Nation ».

Le Maire, Claude Juillet a insisté sur l'engagement de chacun pour valoriser, développer cette paix si fragile : « Gardons en tête que la Paix, la Démocratie, l'Etat de Droit, sont des situations fragiles, au destin souvent incertain, et le Monde qui se révèle à nous chaque jour, le confirme malheureusement... »

Il a lu le message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.

À l'issue de cette rencontre un apéritif était offert dans la salle de réunion de la mairie.



Evelyne SERPOL

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



● Par INTERNET www.caf.fr



● Sur l'APPLI MOBILE Caf - Mon Compte

● Sur TWITTER



● Par TELEPHONE 0 810 25 01 10

(0.06 €/min. + prix d'un appel)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

● **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**

- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

● **L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF**

● **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

● **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

La prime d'isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 



Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture 



demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES INTÉRIEURS
DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
MES DÉMARCHES
à portée de clic ! 

L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 



Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer 



demarches.interieur.gouv.fr
pour m'informer



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES INTÉRIEURS
DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
MES DÉMARCHES
à portée de clic ! 

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES INTÉRIEURS
DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
MES DÉMARCHES
à portée de clic ! 

Une formation 1er secours pour tous les agents communaux

En mars 2017, au centre de secours d'Artemare, tous les agents communaux de Champagne-en-Valromey ont suivi une formation aux premiers secours civique de niveau I avec le lieutenant Dominique MONOD.

Cette formation de 7h a été demandée par la commune pour ses 10 agents tous secteurs confondus (animation, administratif et technique).

« Cette formation est active et pratique et balaye l'ensemble des urgences pouvant se dérouler dans tous les environnements et apprend à réaliser les gestes des premiers secours. J'encourage les citoyens à y participer en prenant contact avec les Sapeurs-Pompiers de l'Ain » a précisé Dominique Monod.

photo : Zénon Nitrowski

Prévention des vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées

Récemment, le département de l'Ain a connu plusieurs vols par ruse au domicile de personnes âgées.

Comment cela se passe-t-il ?

Dans la majorité des cas, le malfaiteur se présente au domicile d'une personne âgée, réputée moins méfiante, déguisé en agent EDF ou en agent des eaux ou en policier ou encore en gendarme... Il demande l'autorisation d'entrer dans le domicile prétextant des vérifications à accomplir. Il endort la méfiance de la personne et s'arrange pour rester seul. Il en profite alors pour fouiller rapidement le domicile et y vole de l'argent ou des bijoux.

Quelles sont les caractéristiques des auteurs ?

- . Ils usent de fausses qualités (faux agent des eaux, faux agent EDF, faux technicien, faux policier...) ou de faux prétextes (utilisation de votre téléphone, demande un verre d'eau...).
- . Les auteurs présentent bien (ne sont pas agressifs, jouent un rôle, paraissent crédibles, ne sont pas violents mais toujours insistants, ont souvent réponse à tout, endorment la méfiance par un flot de paroles conséquent).
- . Les auteurs agissent très rapidement et quittent aussitôt les lieux. Ils ne restent pas dans le quartier voire dans la ville.
- . Ils recherchent de l'argent liquide, des bons au porteur, de l'or, des bijoux, des carnets de chèques, des cartes bancaires avec le code confidentiel (ne jamais le mettre avec la carte).

Pour vous prémunir de tels vols voici quelques conseils de prudence à appliquer :

- . Ne pas ouvrir si l'administration de l'agent n'a pas fixé de rendez-vous (les vrais agents n'interviennent pas à l'improviste; en général un courrier annonçant le passage d'un agent est adressé préalablement).
- . Exigez de voir la carte professionnelle de l'agent.
- . Évitez d'avoir trop d'argent à la maison. Rangez les bijoux et les valeurs et ne laissez rien en évidence.
- . Ne payez pas sans facture. Exigez préalablement un devis.
- . Se méfier, vérifier ! En cas de doute n'ouvrez pas et appelez la gendarmerie.
- . N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect à votre gendarmerie :
- . Il vaut mieux appeler la gendarmerie en cas de doute.
- . Donnez le signalement des individus et repérez si les auteurs utilisent un véhicule; si possible, notez le numéro et le type, mais ne vous mettez pas en danger.
- . Repérez la direction de fuite.

Et si, malheureusement vous avez été victimes :

Ne nettoyez pas les objets que les auteurs ont pu toucher (recherche ADN, empreintes de doigts...)
SI VOUS ÊTES VICTIME, DÉPOSEZ PLAINTÉ AFIN D'ÉVITER D'AUTRES VICTIMES!!!

Déneigeons nos boîtes aux lettres !

« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique.

L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. »

Christophe SEMET

Directeur d'Etablissement de Bellegarde

Manifestations 1^{er} semestre 2018

Janvier

13 janvier : 19h, Champagne-en-Valromey, Cérémonie des vœux à la Maison de pays

28 janvier : 12h, Passin, **Saint Cochon** par le Comité d'animation de Passin

20 janvier : 19h, Vieu en Valromey, salle de Chongnes, **Concours de belote**

+ **vente de parts de croziflette à emporter** (sur réservation) par le Sou des Ecoles de Champagne

Mars

11 mars : 14h, Champagne en Valromey, salle des fêtes, **Loto du Sou des Ecoles de Champagne**

15 au 17 mars : Champagne en Valromey, **Festival «Dans les coulisses du cinéma»**

Thème : L'affiche et le générique. Projection de films, invités, participation du public à la réalisation d'une affiche

Ciné-Rencontre : 04 79 87 74 40 - secretariat.cinerencontre@orange.fr - www.cinebus.fr

Avril

10 avril : 11h30-18h, Champagne, salle des fêtes, **Don du sang**

Mai

5 mai : 10h à 18h, Champagne en Valromey, salle des fêtes, **7ème gratiféria**

19 mai : Champagne en Valromey, **La Valromeysanne**, circuits pédestres et VTT.Valromey Cyclo

+ **fête du four** par le Comité des fêtes de Champagne

18 au 20 Mai : Tour de l'Ain

Juin

10 juin : Champagne, **Vide grenier du Sou des Ecoles de Champagne**

Tous les jeudis, Projection cinéma à 20h30 pour adulte dans la salle des fêtes à Champagne

+ 1 à 2 séances par mois à 17h30 pour les enfants.

Ciné-Rencontre : 04 79 87 74 40 - secretariat.cinerencontre@orange.fr - www.cinebus.fr

Tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, Soirée jeux à 20h à la Maison des Jeux.

Ainterlude : 04 79 42 51 97 - www.ain-terlude.org

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal :

Claude JUILLET, Evelyne SERPOL, Eveline BONDET, Jacques TARDY, Marcelle GAILLARD, Delphine LA BATIE, Arnaud MARTINAND, Christophe SEMET, Walter MARTIN, Régine TARDY

Responsable de publication : Claude JUILLET - Création graphique et réalisation : Global Design - Impression : ARIMC